

► Information générale

Cours	
Titre	Éthique en milieu universitaire et en recherche
Sigle	NSC1004
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=328595
Faculté / École / Département	Faculté de médecine / Département de neurosciences
Trimestre	Automne
Année	2025
Mode de formation	En ligne
Déroulement du cours	Tous les vendredis, du 5 septembre au 28 novembre sur Zoom Le cours adopte une formule hybride incluant des cours magistraux théoriques ainsi que des ateliers pratiques, incluant des exercices ou des discussions. Les cours magistraux durent 2 heures et les cours pratiques durent 1h30. La participation active des étudiants par des interventions et des questions est souhaitée en tout temps. Il sera nécessaire que les étudiants aient en leur possession un ordinateur, une tablette ou un cellulaire pour les activités en ligne.
Charge de travail hebdomadaire	Les étudiants doivent prévoir 2 heures de lecture et travaux personnels à la maison par heure de cours magistral (24 heures) et 1 heure de lecture et travaux personnels à la maison par 1h30 de cours pratiques (3 heures).

Enseignant	
Nom et titre	John Aspler, B.Sc., Ph.D. (c)
Coordonnées	john.aspler@umontreal.ca
Disponibilités	Il est fortement recommandé de me contacter afin de prendre un rendez-vous

Description du cours	
Description simple	Aspects fondamentaux de l'éthique en milieu universitaire et en recherche : grands principes et textes régulateurs ; évaluation éthique d'un projet; intégrité scientifique.
Place du cours dans le programme	Le cours NSC1004 est un cours obligatoire réservé aux étudiants du baccalauréat en neurosciences. Il est suivi dans la 1 ^{ère} année du baccalauréat.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à :

Introduire les étudiants aux aspects fondamentaux de l'éthique en milieu universitaire et en recherche.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours l'étudiant sera capable de :

1. D'identifier et appliquer les grands principes éthiques de la recherche pour protéger les participants à la recherche ;
2. Faire preuve d'intégrité scientifique dans la conduite d'un projet de recherche ainsi qu'avec ses collègues ;

► Plan sommaire des thèmes

* À noter que ce plan sommaire est à titre indicatif et que les sujets abordés en classe pourront être modifiés afin de répondre aux objectifs du cours.

Thèmes	Sujets abordés
THÈME 1 – L'histoire des scandales et grands principes d'éthique de la recherche	• Historique de l'éthique de la recherche et normativité : - Les crimes de guerre des Nazis, l'école Willowbrook et l'affaire Tuskee aux États-Unis, et ceux moins connus mais aussi importants au Canada : MK Ultra, Fabrikant et Olivieri. - Principaux textes régulateurs qui en ont découlé : Nuremberg, Helsinki, Rapport Belmont aux États-Unis, l'Énoncé de politique des trois conseils, le Code civil du Québec
THÈME 2 – Qu'est-ce que la recherche et ses écueils ?	• Définition(s) de la recherche • Différents acteurs impliqués en recherche. • Types de recherche et enjeux éthiques
THÈME 3 – Les valeurs éthiques en milieu universitaire et leur implication en recherche	• Les valeurs en matière de comportement • Intégrité scientifique - Plagiat et Fraude (définitions et scandales) - Impact de ces fraudes • Les conflits d'intérêts
THÈME 4 – La dignité humaine et le respect de la personne : le consentement	• Principes éthiques et normatifs en matière de consentement
THÈME 5 – La préoccupation pour le bien-être : le calcul risques-bénéfices	• Les limites de la confidentialité. • Évaluation des risques et des bénéfices. • Affaire Olivieri
THÈME 6 – Synthèse : soumission à un comité d'éthique de la recherche	• Fonctions et composition des CER. • Soumettre un protocole à l'Université de Montréal.

► Calendrier

Séances	Heures	Contenus
Vend. 5 sept. 2025 Semaine 1	9h30 à 11h30	Thème 1 – L'histoire des scandales et grands principes d'éthique de la recherche (cours MAGISTRAL)
Vend. 12 sept. 2025 Semaine 2	9h30 à 11h00	Thème 1 – L'histoire des scandales et grands principes d'éthique de la recherche (cours PRATIQUE)
Vend. 19 sept. 2025 Semaine 3	9h30 à 11h30	Thème 2 – Qu'est-ce que la recherche et ses écueils ? (cours MAGISTRAL)
Vend. 26 sept. 2025 Semaine 4	9h30 à 11h00	Thème 2 – Qu'est-ce que la recherche et ses écueils ? (cours PRATIQUE)
Vend. 3 oct. 2025 Semaine 5	9h30 à 11h30	Thème 3 – Les valeurs éthiques en milieu universitaire et leur implication en recherche (cours MAGISTRAL)
Vend. 10 oct. 2025 Semaine 6	9h30 à 11h00	Thème 3 – Les valeurs éthiques en milieu universitaire et leur implication en recherche (cours PRATIQUE)
Vend. 17 oct. 2025	(Pas de cours)	
Vend. 24 oct. 2025	Semaine d'activités libres (Pas de cours)	
Vend. 31 oct. 2025 Semaine 7	9h30 à 11h30	Thème 4 – La dignité humaine et le respect de la personne : le consentement (cours MAGISTRAL)
Vend. 7 nov. 2025 Semaine 8	9h30 à 11h00	Thème 4 – La dignité humaine et le respect de la personne : le consentement (cours PRATIQUE)
Vend. 14 nov. 2025 Semaine 9	9h30 à 11h30	Thème 5 – La préoccupation pour le bien-être : le calcul risques-bénéfices (cours MAGISTRAL) + Semaine de la remise du devoir écrit
Vend. 21 nov. 2025	(Pas de cours)	
Vend. 28 nov. 2025 Semaine 10	9h30 à 11h30	Thème 6 – Synthèse : soumission à un comité d'éthique de la recherche (cours MAGISTRAL)
Vend. 5 déc. 2025 9h30 à 11h30	EXAMEN FINAL : 60% de la note finale (en présentiel)	
		3030, pav. Marguerite D'Youville

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Critères d'évaluation	Pondérations
Participation	La présence et la participation lors des 4 cours pratiques seront évaluées (2.5% chacun). Il ne s'agit pas seulement d'être présent, mais de s'impliquer dans les activités proposées par le professeur – en particulier, votre participation aux quiz sur socrative.com est obligatoire.	10%
Devoir écrit	Modalités du travail écrit : -Analyse critique d'un article, incluant un résumé et votre analyse critique. Cette dernière présente notamment les principaux problèmes éthiques, les acteurs impliqués et une analyse appliquant les grands principes éthiques en cause et/ou les valeurs en matière de comportement, ainsi que des textes pertinents. -Exigences de forme : Police Times New Roman de taille 12; Interlignes doubles; Marges de 1 pouce (les quatre marges); 3 pages (minimum et maximum) -Inclure une page titre ainsi qu'une bibliographie à la fin. La bibliographie et page titre ne comptent pas dans la limite de 3 pages. Vous pouvez utiliser n'importe quel style de références, mais vous devrez l'utiliser correctement et régulièrement. -Reçoit d'un article à analyser, envoyé par courriel par le prof : 7 novembre 2025 -Remise : 14 novembre 2025 -Pénalités : 10% du devoir par jour de retard; jusqu'à 10% pour les fautes d'orthographe.	30%
Examen final	Examen à livres ouverts d'une durée de 2 heures. Les ordinateurs et autres objets électroniques ne sont pas permis. L'examen aura lieu en présentiel, le 5 décembre 2025 Vous serez évalué sur l'ensemble de la matière vue en classe.	60%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	La justification d'une absence à un examen est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle. En cas d'absence justifiée pour l'examen final, il y aura un examen différé.
Matériel autorisé	Aucun support numérique n'est autorisé durant l'examen.
Seuil de réussite exigé	Le seuil de réussite pour ce cours est 50%. Vous trouverez le tableau de conversion de notes (de pourcentages à lettres) dans le StudiUM du cours.

► Rappels

Dates importantes

Date limite d'annulation	2025-09-17
Date limite d'abandon	2025-11-07
Fin du trimestre	2025-12-23
Évaluation de l'enseignement	2025-11-28

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
---------------------------------	--

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents	Tous les documents nécessaires seront en ligne au Studium
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	N / A

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>